



MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
ET DES LIBERTÉS  
CENTRE PENITENTIAIRE DE POITIERS-VIVONNE  
STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT  
VERS LA SORTIE

# La SAS : Unité Sanitaire

## Pourquoi ?

- Accompagnement thérapeutique de la personne en favorisant le lien dedans/dehors
- Proposer un parcours de soin pour éviter toute rupture de suivi et de traitement
- Soutien dans un projet de sortie adapté
- Parcours de réhabilitation psychosociale
- Gestion et délivrance des traitements
- Suivi des pathologies chroniques

## La SAS : pour qui ?

● Détenus incarcérés sur le régime SAS

● Détenus dépendants du régime semi liberté

● Détenus dans le cadre d'une démarche de soins libre



Du lundi au Vendredi  
De 9h à 17h



**1** équipe pluridisciplinaire

Psychiatre  
Médecin généraliste  
Infirmiers  
Ergothérapeute  
Psychomotricien  
Neuropsychologue  
Assistante sociale  
Secrétaire



**Partenaires extérieurs**

**Évaluation des besoins,  
des compétences et des difficultés**

**Suivi en individuel  
ou en groupe**

**Ateliers thérapeutiques  
sur indication**

**Prise en charge  
des soins somatiques**



CENTRE HOSPITALIER  
Henri Laborit

